

PREPARER VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

COMMUNES DE 1 000 HABITANTS ET PLUS

Votre candidature devra comporter les pièces ci-dessous présentée dans l'ordre suivant :

- 1) Vous êtes chargés par le candidat tête de liste de faire les démarches en son nom, un « mandat en vue du dépôt de candidature » devra être présenté, complété et signé par le responsable de liste, accompagné d'une pièce d'identité (du déposant) en cours de validité ou périmée
- 2) Liste des candidats à l'élection municipale
- 3) Liste des candidats à l'élection communautaire
- 4) Formulaire CERFA n° 14998*02 de déclaration de candidature commune de 1000 habitants et plus à remplir par le responsable de la liste
- 5) Formulaire CERFA n° 14997*03 de déclaration de candidature commune de 1000 habitants et plus à remplir par chaque candidat
 - Une photocopie d'un justificatif d'identité (de chaque candidat)
 - Pièces justifiant l'attache avec la commune (attestation d'inscription sur une liste électorale et éventuellement justificatif de l'attache fiscale avec la commune)
 - Pour les candidats ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France : déclaration certifiant qu'il n'est pas déchu du droit d'éligibilité dans l'Etat dont il a la nationalité (la nationalité devra être portée sur la déclaration).

Rappel : le candidat appose à la suite de sa signature la mention manuscrite :

« la présente signature marque mon consentement à me porter candidat à l'élection municipale sur la liste menée par (indication des nom et prénoms du candidat tête de liste) »